

Ecrevisse australienne

Ecrevisse bleue

Nom scientifique *Cherax quadricarinatus*

Famille Parastacidae

Synonymes



DESCRIPTION

Allure générale

Cette écrevisse est verte-brune avec des points jaunes plus ou moins parsemée et des rayures rouges sur l'abdomen. Elle a 5 paires de pattes (dont 3 de pinces). La première paire est plus importante que les autres afin de se défendre ou d'attaquer. Elle peut avoir une taille de 15 cm pour les femelles et de 18 cm pour les mâles (jusqu'à 25 cm). Cette écrevisse pèse en moyenne 250 g (jusqu'à 600 g). Elle possède sous la queue des pléopodes, plus longs chez la femelle. Elle a une espérance de vie de 5 ans.

Signes caractéristiques

Grande fécondité et croissance rapide (la taille de 25 cm et de 600 g peut être atteinte en 9 mois).



ÉCOLOGIE

Alimentation : Détritivore et piscivore, pouvant adapter son régime alimentaire. Cette espèce peut être agressive avec les autres poissons et autres écrevisses.

Reproduction : En période de reproduction, la femelle pond 300 à 800 œufs verts olive qu'elle garde au niveau de ses pléopodes. L'incubation dure environ 6 semaines et les juvéniles deviennent vite indépendants.

Habitat : L'écrevisse australienne tolère une grande variété d'habitats dont les températures sont comprises entre 15 et 30°C. Mais elle ne supporte pas une exposition prolongée sous 10°C. Elle peut s'adapter dans les cours d'eaux côtiers (lagons).

Comportement général : Comportement grégaire.

ÉTAT D'INVASION

Réunion : Cette espèce de crustacé a été recensée sur le bassin versant de l'Etang de Saint-Paul et est ponctuellement invasive sur cette zone (ARDA, FDPPMA).

Monde : L'écrevisse australienne est originaire des eaux douces des régions tropicales et tempérées d'Australie (Northern Territory et Queensland), et du sud de la Nouvelle-Guinée. Différentes populations se sont établies en Afrique du Sud, au Mexique, en Jamaïque, à Porto Rico, à Singapour et en Israël, où ce crustacé est considéré comme une espèce invasive. En règle générale, *Cherax quadricarinatus* a été importée dans ces pays pour leur facilité d'élevage dans les années 1990 ou par les aquariophiles.

IMPACTS

Cette écrevisse a des comportements de compétition et de prédation de la faune indigène qui peuvent entraîner des modifications importantes des écosystèmes aquatiques. De plus, elle peut entraîner des modifications de l'habitat. Enfin, cette espèce est souvent porteuse de pathogènes (virus, bactérie, champignons...) et peut donc être un vecteur des ces parasites.

USAGES



Aquaculture et aquariophilie.

RÉGLEMENTATION / programme de contrôle

Sont interdits dans le département de La Réunion l'introduction, le transport, la reproduction, la mise en vente, la vente, l'achat et la cession de spécimens vivants de cette espèce (arrêté préfectoral n° 05-1777 du 12 juillet 2005). L'espèce est également interdite en France métropolitaine, où elle fait l'objet de nombreuses actions de lutte.